

Le Président

Montréal, le 27 mai 2019

Madame, Monsieur,

Chère collègue, cher collègue,

Le 6 décembre prochain, le Recteur Jean-Paul de Gaudemar terminera le mandat de quatre ans pour lequel le Conseil d'administration de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) l'avait élu en septembre 2015. En conséquence, en application des articles 6.1 (c) et 9.3 des Statuts de l'AUF, il convient de mettre en œuvre la procédure d'élection du futur Recteur/Rectrice.

La présente lettre circulaire, adressée à tous les établissements membres de l'AUF, constitue l'appel à candidatures international prévu par les Statuts de l'AUF et le Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Chaque candidature au poste de Recteur/Rectrice devra être accompagnée d'une lettre de présentation, d'un curriculum vitæ, et comporter un exposé succinct de la façon dont le candidat conçoit les priorités et les stratégies de l'AUF pour les quatre années à venir.

Chaque candidature devra être adressée au Président de l'Agence universitaire de la Francophonie, et parvenir par voie électronique à service-juridique@auf.org.

La date limite pour la réception des candidatures a été fixée au 29 juillet 2019.

La date de la prise de fonction est prévue le 7 décembre 2019.

Conformément aux Statuts de l'AUF et au Règlement intérieur du Conseil d'administration, les candidat(e)s au poste de Recteur/Rectrice doivent remplir les critères suivants :

1. être professeur(e) de l'enseignement supérieur, ou chercheur de grade équivalent, en activité ;
2. avoir assumé des responsabilités de gestion universitaire ;
3. avoir une bonne connaissance des organisations universitaires et scientifiques internationales ainsi qu'une bonne connaissance des institutions francophones.

Toute information peut être obtenue auprès du service juridique de l'AUF à l'adresse suivante : service-juridique@auf.org.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations bien cordiales.



Sorin Mihai Cîmpeanu
Président de l'Agence universitaire de la Francophonie